



Concert au sein du QMA : une aberration face au sous-effectif et à l'épuisement des personnels

QMA NANTES

Nantes, le 25 AOÛT 2026

L'UFAP UNSa Justice dénonce avec la plus grande fermeté l'organisation d'un concert au sein du Quartier Maison d'Arrêt (QMA) alors que les effectifs de surveillance et d'encadrement sont au plus bas.

Dans un contexte de sous-effectif chronique, d'heures supplémentaires subies, de personnels épuisés et de tensions permanentes, la direction locale choisit de privilégier un événement culturel au détriment de la réalité du terrain.

Où sont ses priorités ?

Les agents de l'administration pénitentiaire subissent quotidiennement :

- Des services en mode dégradés,
- Une charge de travail incompatible avec un exercice serein et sécurisé des missions,
- Un épuisement physique et psychique largement documenté,
- Des conditions de travail qui mettent déjà en danger la sécurité des personnels

Organiser un concert dans ces conditions relève de l'inconscience. Cela révèle une administration qui semble déconnectée des réalités du terrain et qui refuse de prendre en compte l'alerte permanente lancée par notre organisation syndicale sur le manque criant d'effectifs et sur les risques sécuritaires.

La sécurité des agents et de la structure n'est pas négociable !!

Elle ne peut être sacrifiée au nom d'opérations de communication ou d'animations ponctuelles. Tant que les effectifs ne seront pas reconstitués à un niveau permettant d'assurer les missions de base dans des conditions acceptables, toute activité supplémentaire de ce type constitue une provocation et un risque inutile.

L'UFAP UNSa Justice exige :

- L'annulation immédiate de tout événement non indispensable tant que les effectifs ne sont pas consolidés.
- La prise en compte réelle de la charge de travail et de l'épuisement des personnels dans les décisions de la direction.

Les personnels ne sont pas une variable d'ajustement. Leur sécurité, leur santé et la continuité du service public pénitentiaire doivent enfin redevenir la priorité absolue.

Pour l'**UFAP UNSa Justice** QMA NANTES

Le secrétaire local